



UCV Info Flash

Accord financier validé

Canton – Communes : une nouvelle page... s'ouvre !

Lors de notre assemblée générale extraordinaire de Savigny, vous avez apporté un soutien massif aux résultats des négociations financières Communes - Canton. En chiffres, le résultat final du vote touchant les deux protocoles d'accord est le suivant : 82,3% des communes présentes et 85% des suffrages exprimés ont donné leur feu vert à la concrétisation de cet accord, dont les composants devront être validés par le Grand Conseil.

A ce titre, les membres du comité de l'UCV tiennent d'une part à vous remercier sincèrement du soutien apporté par rapport au travail accompli et des nombreux signes de reconnaissance témoignés ; l'ensemble des membres y est sensible. D'autre part, votre comité souligne qu'il a entendu les soucis exprimés par les communes qui ont préféré marquer leur opposition à cet accord avec l'Etat. Parmi eux, nous avons relevé entre autres la réelle croissance des charges ; les impacts financiers liés à la fiscalité des entreprises ; l'utilisation des subventions pour les routes ou encore l'exercice de compétence en opportunité des communes. Ce signal fort sera intégré dans la suite des tâches à accomplir par les représentants de vos instances. Et nous n'aurons pas de répit, puisque plusieurs points de l'accord appellent des précisions rapides et plusieurs dossiers sont à traiter dans le cours de la présente législature.

L'union fait la force

Le Comité veillera tout particulièrement à l'application de cet accord par l'Etat. A cet effet, il est prévu de mettre sur pied un groupe de suivi chargé de s'assurer que les modifications législatives soumises dans un proche avenir au Grand Conseil reflètent avec exactitude ce qui a été arrêté dans le cadre des protocoles d'accord. Nous redoublerons de vigilance.

A propos des plateformes en vue - parascolaire, police et péréquation - le Comité de l'UCV est d'avis qu'elles doivent démarrer rapidement. A ce titre, votre Comité entend défendre la ligne qu'elle a toujours défendue : celle de l'intérêt de l'ensemble des communes vaudoises. Et parmi nos communes membres, nous en sommes conscients, des sensibilités différentes se côtoient et des équations financières fort diverses doivent trouver solution.

Mais l'UCV est résolument orientée "résultats". Nous ne nous contentons pas de peindre le diable sur la muraille, nous entendons agir avec efficacité dans un cadre réaliste qui permette à nos propositions de trouver preneur. C'est la seule ligne de conduite à suivre, la seule qui respecte toutes les communes de ce canton et leurs spécificités sans distinction. A l'UCV, nous n'avons pas à nous soucier de notre visibilité propre, nous ne plaidons pas les divisions, mais nous soulignons la nécessité de resserrer les rangs. Nous en sommes convaincus : seule l'union de toutes les communes vaudoises renforcera notre capacité à négocier les partenariats avec l'Etat.

Le Comité

Pully, le 4 juillet 2013